

Compte rendu du conseil municipal du 2 avril 2024

Présents : Bernadette Doutrèmepeuch , Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Isabelle Gruchala, Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Frédéric Louette, Hélène Massa, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez

Absent (excusé) : Christian Nevejans procuration à Guislaine Delaforge

- Mr Thilly est nommé secrétaire de séance.

1. Compte rendu du conseil du 30 mars 2024 : adopté à l'unanimité

2. Budget primitif 2024

- Attribution des subventions :
 - Atelier des possibles : 450€
 - Club de la détente : 300€
 - Festibois : 900€
 - Gardes d'honneur : 200€
 - Parents d'élèves : 200€
 - Société de chasse : 200€
 - Culture Commune : 50€
 - Fondation du patrimoine : 75€
 - Œuvre du livre : 175€
 - Restos du cœur : 200€
 - Association Louise Delbarre : 150€
- Vote des taux d'imposition :

En introduction Madame le Maire revient sur l'engagement pris en 2023 par le conseil municipal de recruter du personnel périscolaire compétent et diplômé. Ce choix aura un impact sur le budget de fonctionnement au niveau des charges de personnel à hauteur de 9000€ supplémentaires.

Les charges à caractère général sont impactées à la hausse à hauteur de 8000€ par l'installation et la maintenance de deux défibrillateurs et aussi par la hausse des assurances sur le volet employés.

En conséquence de quoi le conseil municipal a voté une hausse des taux d'imposition : 8 voix pour et 3 voix contre.

Taxe d'habitation : 19,15%

Taxe Foncier Bâti : 48,90%

Taxe Foncier Non Bâti : 55,79%

- Vote du BP 2024

Section de fonctionnement : 543 954,64€

Section d'investissement : 758 840,99€

Le budget est voté à l'unanimité

(Les détails de ce budget sont consultables en mairie)

3. Délibération :

Organisation du temps scolaire : inchangée : **votée à l'unanimité**

4. La question d'une augmentation de la garderie est à nouveau posée pour s'aligner avec Carency : le conseil estime qu'il n'y a pas lieu d'augmenter pour le moment.

5. Rappel de la date des élections européennes le 9 juin : un tableau de permanence sera établi.

La séance est levée à 19h50